

Régions : une nouvelle mandature sous forte contrainte

Elus ce vendredi, les présidents de région vont devoir gérer **DES COLLECTIVITÉS AUX COMPÉTENCES REMISES EN CAUSE ET AUX BUDGETS CONTRAINTS**.

26 MARS 2010

La Tribune

DAPI

JOUR DE FÊTE pour les vainqueurs des élections régionales : c'est ce vendredi que les conseillers régionaux fraîchement élus siègent pour la première fois et élisent leurs présidents, à l'exception de la région Corse où ils ont siégé dès jeudi (lire ci-contre). Mais la satisfaction risque d'être de courte durée pour les nouveaux élus.

Troisième point : les compétences des régions sont remises en cause. La réforme territoriale menace de supprimer la clause générale de compétence des régions. Celle-ci permet aux régions d'intervenir sur des champs qui ne ressortent pas de leurs compétences obligatoires. Par exemple, l'enseignement supérieur ou les aides au logement.

Les élus régionaux entendent donc livrer bataille avec le gouvernement sur ce point. Selon eux, il faut au contraire aller vers une « décentralisation renforcée », comme la expliqué mardi à l'Assemblée nationale le président de l'Association des Régions de France (ARF). « Le fait régional sort renforcé de ce scrutin, il faut maintenant améliorer ses compétences et ses ressources », a estimé Alain Rousset. Le président de la région Aquitaine a prévenu que l'ARF allait « élever le ton » sur le sujet.

Quatrième point : le contexte politique. 21 régions métropolitaines sur 22 sont à présent gouvernées par la gauche. Toujours suspicieux des intentions de l'Etat

à leur égard, les conseillers régionaux redoutent que le gouvernement ne soit tenté de leur charger encore un peu plus la baraque.

■ VIGILANCE

Le dossier de la formation professionnelle est parlant à cet égard. Lundi, Etat et partenaires sociaux ont demandé aux régions de participer à la réflexion sur les chômeurs en fin de droit. Pour l'instant, il n'est pas question de demander plus aux régions. Lors d'une réunion jeudi, le secrétariat d'Etat à l'Emploi

leur a seulement demandé de faire un inventaire des offres de formation susceptibles d'être proposées à ces chômeurs. L'idée est de mobiliser tous les budgets non utilisés et disponibles, que ce soit à Pôle emploi (100 millions ont déjà été identifiés) ou au sein des régions. Mais la vigilance est de mise : « Si demain Pôle emploi nous envoie ces 300.000 chômeurs en fin de droit, nos budgets vont exploser », s'alarme déjà un responsable de la formation professionnelle en région.

STEPHANIE TISSEROND

Deuxième point : les élus auront peu de marges de manœuvre financières. La suppression de la taxe professionnelle et le transfert des taxes foncières aux autres collectivités locales les privent de quasiment tout outil fiscal. « Leur situation budgétaire devrait se détériorer et nous prévoyons une forte hausse de leur endettement », concluant une étude Fitch Ratings publiée la semaine dernière.

Un lycée ne se construit pas en six mois. Le fait que toutes les régions métropolitaines (sauf la Corse) aient reconduit leurs majorités facilite certes les choses : un certain nombre de projets sont déjà lancés.